

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les règles concernant la forme et publicité des actes des collectivités sont modifiées. Désormais :

- La liste des délibérations est affichée et publiée sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit la séance
- Le Procès-Verbal est approuvé à la séance suivante ; il sera affiché et mis en ligne sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit son approbation.

 Le conseil municipal par délibération n° 2022/052_en date du 07 septembre 2022 a choisi la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel par voie d'affichage et sur le site de la commune (délibérations, décisions du maire et arrêtés)

 Le Maire se retirant au moment de la délibération sur l'approbation du compte administratif, le quorum n'était finalement pas atteint, les 3 délibérations budgétaires seront donc reportées au prochain conseil municipal.

LISTE DES DELIBERATIONS MODIFIEE DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MERCREDI 28 FEVRIER 2024

N°	OBJET	Décision du Conseil Municipal
2024/001	Approbation compte administratif 2023	Approuvée à l'unanimité
2024/002	Approbation du compte de gestion 2023 dressé par Monsieur le Trésorier Municipal	Approuvée à la majorité
2024/003	Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023	Approuvée à l'unanimité
2024/004	Autorisation d'engagements, de liquidations et de mandatements des dépenses d'investissements avant le vote du budget 2024	Approuvée à l'unanimité
2024/005	Délibération pour définir la durée annuelle de travail effectif de 1607 heures	Approuvée à l'unanimité
2024/006	Modification de la délibération relative au RIFSEEP	Approuvée à l'unanimité
2024/007	Délibération fixant les modalités de mise en œuvre de l'action sociale instauration d'un CET	Approuvée à l'unanimité
2024/008	Délibération pour adoption de la motion pour la défense de nos territoires	Approuvée à l'unanimité
2024/009	Délibération désignant un référent déontologue élus locaux	Approuvée à l'unanimité
2024/010	Délibération pour mise en place d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour les agents publics de la fonction publique territoriale	Approuvée à l'unanimité

Affiché le 06 mars 2024